

**LE COLLECTIF DES "MILLE DE CACHAN"
LE COMITE DE SOUTIEN**

Cachan le 10/9/04

**Pour toute correspondance :
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
34 rue Jean-Jaurès
94240 L'HAY-LES-ROSES**

Monsieur Jean-Paul HUCHON
Président de la Région Ile-de-France
Conseil Régional
33 rue Barbet de Jouy
75007 PARIS

Monsieur le Président,

Depuis le printemps 2003, un bâtiment vacant de la résidence universitaire du CROUS à Cachan est occupé par environ un millier de personnes, représentant une trentaine de nationalités (pour la plupart africaines). Les situations individuelles sont multiples mais relèvent d'une même impasse face à deux problèmes partagés :

- La régularité du séjour pour environ deux tiers des résidents. Conséquence de la politique d'immigration très restrictive de notre pays, de nombreux résidents ont essuyé un refus de régularisation dans les dernières années. Parmi eux, un grand nombre d'Ivoiriens (40% des résidents) ayant fui la situation de leur pays ces dernières années, des personnes confrontées à la difficulté des situations économiques et sociales de leur pays d'origine, des personnes souffrant de maladies incorrectement prises en charge.
- L'impossibilité de trouver un logement à des conditions accessibles. Cela concerne tous les résidents, que leur situation au regard du séjour soit régulière ou non. En cela, les résidents sont au cœur de la crise du logement social tant de fois dénoncé et dont le gouvernement et la région que vous présidez affirment vouloir faire une de leurs priorités.

Depuis le printemps 2004, la mobilisation importante des résidents et de leur comité de soutien, appuyés par l'intervention de plusieurs élus du département, de la région et du Parlement, a permis que la préfecture du Val de Marne renonce début août à son projet d'expulser les résidents par une intervention policière, sans apporter de réponse aux problèmes de fond posés. L'objectif reste l'évacuation du bâtiment mais au terme d'un processus qui verra l'examen de l'ensemble des solutions individuelles.

Si nous nous réjouissons de ce changement d'attitude de la préfecture du Val de Marne, nous restons très inquiets sur les réponses qui seront apportées. En effet, la préfecture et, par son intermédiaire, le gouvernement, n'ont fait aucune proposition sur les critères d'évaluation des dossiers (en particulier pour la régularisation) et uniquement de vagues promesses de relogement provisoire pour une partie des résidents (les familles principalement). Pour les résidents mobilisés depuis des mois, ce ne sont pas des réponses acceptables et le risque d'un blocage est grand.

L'ampleur exceptionnelle de ce squat et des problèmes posés a fait évoquer « un nouveau Sangatte aux portes de Paris ». Etant donné l'impact du problème pour la région et l'importance de la question du logement, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin d'approfondir ensemble le rôle possible de la région dans le règlement de ce problème.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collectif des "mille de Cachan"
et le Comité de soutien,

Michel JOUVIN
Membre de "Décidons Notre Ville" Cachan

Pour tout contact nécessaire à l'organisation de notre rencontre :
Michel JOUVIN – 0684381807 – jouvin@lal.in2p3.fr

Code de champ modifié

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.